



Mise en cause du suivi médical de mon ex pour le bien de ma fille

Par **edvina**, le **15/04/2014** à **10:34**

Bonjour,

Je suis maman d'une fille de 4 ans et je suis séparée de son papa depuis fin 2011. On est passé devant le JAF car le papa avait des problèmes d'alcool. Il est également parti en prison pendant 6 mois en 2012. Séparation très compliquée car après toutes ces épreuves et mise en garde il a toujours ce problème d'alcool auquel s'ajoute à mon désespoir la drogue. Je viens d'apprendre que 1 an avant qu'on se sépare il en consommait déjà. Ce qui me désespère aujourd'hui c'est qu'il m'a envoyé un sms par erreur et qui explique clairement qu'il boit encore. Ma question est que dois-je faire pour le bien de ma fille. Puis-je écrire au juge d'application des peines pour dire qu'il ne respecte pas "sa mise à l'épreuve" et au JAF car je considère qu'il met en danger notre fille n'ayant toujours pas pris conscience de sa forte dépendance??? J'aimerais juste qu'il se soigne sérieusement pour être enfin serein quand il a la responsabilité de notre fille! Je ne sais plus quoi faire... Merci pour l'intérêt que vous porterez à mon problème.

Par **edvina**, le **11/05/2014** à **18:46**

Bonjour,

J'ai laissé un message le 15 avril 2014 et je n'ai eu aucune réponse! J'ai vraiment besoin que l'on m'aide car je ne sais pas quelles démarches entreprendre alors je relance mon appel! Merci pour votre précieuse aide...